



Extrait du registre des délibérations
Du conseil municipal

Mairie de Mortefontaine
18 rue Corot
60128 Mortefontaine
03 44 54 31 56 / 06 07 88 14 25
mairie@mortefontaine-oise.fr

Nombre de membres	12		
Présents	9		
En exercice	12		
Qui ont pris part à la délibération	9		
Date de convocation du conseil municipal	10 décembre 2023		
Secrétaire de séance	François Pinson		
	Membres présents	Membres absents	Représenté par
Jacques Fabre	X		
Chantal Malaquin	X		
Sandra Mazzoni	X		
François Pinson	X		
Frédéric Caron	X		
Anne Philippo	X		
Barbara Dufossé		x	
Patrice Duval	X		
Laurent Huet		x	
Evelyne Laffargue Moreno		x	
Raymonde Lenfant	X		
Marie Odile van Oudheusden	X		

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques FABRE, Maire.

Délibération n° 88-2023

Objet : Subvention pour la formation des collégiens Mortifontains de 3^e du Collège du Servois à la Prévention Secours Civiques de niveau 1

Monsieur le Maire expose la demande de la Principale du Collège du Servois pour la participation financière des élèves du niveau 3^e à la Prévention Secours Civiques de niveau 1. Cela concerne 4 collégiens habitant à Mortefontaine. Le devis s'élève à 3876€ pour 102 élèves au total.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la demande de subvention
- **AUTORISE** le versement d'une subvention de 152€ pour les 4 collégiens Mortifontains
- **CHARGE** le Maire à exécuter cette délibération

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jacques FABRE